

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***19051816***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

03 AVR. 2019DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **506.794.811**

Dénomination

(en entier) : **ROOFTECH**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**Adresse complète du siège : **RUE DE L'INDUSTRIE 20 - 1400 NIVELLES****Objet de l'acte : Démission**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2019

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Jérôme VERNAILLEN domicilié à 1652 BEERSEL, Elsemheidelaan, 1, en qualité de Gérant de la société, avec effet ce 25 mars 2019.

L'assemblée générale mandate J. Jordens sprl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente décision, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).